

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 06.088

L'An deux Mille Six, le 9 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 27 septembre 2006

DATE D'AFFICHAGE

Le 27 septembre 2006

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. COASSIN, Mme DAVID-COURTIN, Mme DOUMECQ, M. GUIARD, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
M. CAU représenté par Mme DAVID-COURTIN
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET
M. POTENNEC représenté par M. CHABANEAU

ABSENTS -EXCUSES : M. BUJARD, Mme CROUÉ, Mme DURAND, M. FAVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 29

Madame TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : AMENAGEMENT DU CENTRE D'HEBERGEMENT SPORTIF
SIGNATURE DES MARCHES

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre du budget primitif 2006, un budget d'investissement de 700 000 € a été attribué pour la réalisation de travaux d'aménagement au Centre d'Hébergement Sportif.

Un dossier de consultation d'entreprises a été élaboré par l'architecte Francis DELAUDAUD en vue du lancement d'un appel d'offres ouvert. Les travaux se décomposent en 10 lots :

- lot n° 1 : Gros-œuvre
- lot n° 2 : Etanchéité - zinguerie
- lot n° 3 : Serrurerie
- lot n° 4 : Menuiserie Bois
- lot n° 5 : Electricité
- lot n° 6 : Chauffage et VMC
- lot n° 7 : Plomberie – sanitaire - office
- lot n° 8 : Cloisonnement - plafonds
- lot n° 9 : Revêtements de sols
- lot n° 10 : Peinture

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 09 août 2006 et la date limite de remise des offres a été fixée au 25 septembre 2006 à 17 heures.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 26 septembre 2006 pour procéder à l'ouverture des plis. Après analyse des différentes propositions, la Commission d'Appel d'Offres a décidé, lors de sa réunion du 03 octobre 2006, de retenir les offres mieux disantes suivantes :

- lot n° 1 - Gros-œuvre : **MAZURIER : 83.094,55 €TTC** (base, mise au point)
- lot n° 2 - Etanchéité – zinguerie : **CHATEL ETANCHEITE : 64.634,73 €TTC** (base, mise au point)
- lot n° 3 – Serrurerie : **METALIC : 45.448,00 €TTC** (base 15.631,72 €TTC
+ option 29.816,28 €TTC)
- lot n° 4 - Menuiserie Bois : **A.M.R. : 76.267,36 €TTC** (base 75.110,83 €TTC
+ option 1 = 1.156,53 €TTC)
- lot n° 5 - Electricité : **MANDIN PALISSIER : 67.234,77 €TTC** (base 65.780,00 €TTC
+ option 1 = 1.454,77 €TTC)
- lot n° 6 - Chauffage et VMC : **CHAUFFAGE SANITAIRE DE L'AUNIS : 30.743,77 €TTC** (base)
- lot n° 7 - Plomberie –sanitaire – office : **CHAUFFAGE SANITAIRE DE L'AUNIS : 106.906,80 €TTC** (base)
- lot n° 8 - Cloisonnement – plafonds : **GAULT : 94.720,13 €TTC** (base)
- lot n° 9 - Revêtements de sols : **MOSAÏC : 96.082,56 €TTC** (base 80.678,34 €TTC
+ option de 15.404,22 €TTC)
- lot n° 10 - Peinture : **NAULIN-NICOLEAU : 56.387,31 €TTC** (base 42.994,74 €TTC
+ option de 13.392,57 €TTC)

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les marchés à intervenir avec les entreprises dont les offres ont été retenues par la Commission d'Appel d'Offres.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU les choix de la Commission d'Appel d'Offres en date des 26 septembre et 03 octobre 2006,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée par voie d'appel d'offres ouvert concernant les travaux d'aménagement au Centre d'Hébergement Sportif, en application du Code des Marchés Publics,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les pièces des marchés à intervenir avec les entreprises :
 - lot n° 1 - Gros-œuvre : **MAZURIER : 83.094,55 €TTC** (base, mise au point)
 - lot n° 2 - Etanchéité – zinguerie : **CHATEL ETANCHEITE : 64.634,73 €TTC** (base, mise au point)
 - lot n° 3 – Serrurerie : **METALIC : 45.448,00 €TTC** (base 15.631,72 €TTC
+ option 29.816,28 €TTC)
 - lot n° 4 - Menuiserie Bois : **A.M.R. : 76.267,36 €TTC** (base 75.110,83 €TTC
+ option 1 = 1.156,53 €TTC)
 - lot n° 5 - Electricité : **MANDIN PALISSIER : 67.234,77 €TTC** (base 65.780,00 €TTC
+ option 1 = 1.454,77 €TTC)
 - lot n° 6 - Chauffage et VMC : **CHAUFFAGE SANITAIRE DE L'AUNIS : 30.743,77 €TTC** (base)
 - lot n° 7 - Plomberie –sanitaire – office : **CHAUFFAGE SANITAIRE DE L'AUNIS : 106.906,80 €TTC** (base)
 - lot n° 8 - Cloisonnement – plafonds : **GAULT : 94.720,13 €TTC** (base)
 - lot n° 9 - Revêtements de sols : **MOSAÏC : 96.082,56 €TTC** (base 80.678,34 €TTC
+ option de 15.404,22 €TTC)
 - lot n° 10 - Peinture : **NAULIN-NICOLEAU : 56.387,31 €TTC** (base 42.994,74 €TTC
+ option de 13.392,57 €TTC)
- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 octobre 2006

Le Maire,
H. LE GUEUT